

Union Internationale Mathématique.

Autor(en): **Fehr, H.**

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **31 (1932)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'avoir des anisotropies lumineuses compatibles avec les lois ordinaires de la dynamique du point pesant¹.

Récemment j'ai établi l'existence théorique d'anisotropies de ce dernier type (voir *Rendiconti del Circolo matematico di Palermo*, 1930, tome LIV), en donnant en même temps un schéma du champ terrestre de la gravitation au point de vue relativiste einsteinien.

Université de Cagliari (Italie), mai 1933.

U. CRUDELI.

CHRONIQUE

Union Internationale Mathématique.

Troisième Assemblée Générale tenue à Zurich le 11 septembre 1932.

L'Union internationale Mathématique a tenu sa troisième assemblée générale le dimanche 11 septembre 1932 à l'occasion du Congrès international des Mathématiciens réuni à Zurich.

La séance fut ouverte à dix heures par le président de l'Union, M. W. H. YOUNG, assisté au bureau par M. DE LA VALLÉE POUSSIN, président d'honneur, M. H. FEHR, vice-président et M. VALIRON, secrétaire provisoire.

Etaient représentés les 17 *pays adhérents* suivants: Belgique, Canada, Espagne, Egypte, France, Grande Bretagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

Assistaient à la séance, avec voix consultative, des représentants de *pays non adhérents*: Allemagne, Danemark, Roumanie et le représentant de l'Institut de Coopération intellectuelle de Paris.

Le président donna d'abord la parole à M. de la Vallée Poussin qui expliqua dans quelles circonstances, conformément aux statuts, M. Young avait été désigné comme président. M. Young prononça alors une courte allocution, puis donna la parole au secrétaire.

Le secrétaire signala les modifications survenues dans la liste des *pays adhérents*. En 1928, au moment du Congrès de Bologne, les pays suivants adhéraient à l'Union: Afrique du Sud, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hollande, Tchécoslovaquie, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie. Le

¹ Voir à cet égard, l'article de mise au point, par G. WATAGHIN, dans *Scientia*, août 1927.

Danemark se retira de l'Union en 1930, mais la Bulgarie et la Hongrie adhèrent à la suite des démarches du Président, ce qui portait à 21 le nombre des pays adhérents au début de 1932. Le secrétaire donna ensuite lecture de la lettre circulaire adressée à des personnalités des pays non encore adhérents pour les prier de faire examiner par leurs compatriotes la question de l'adhésion et faire désigner tout au moins des délégués officiels ou des observateurs à la présente assemblée. Il signala qu'en réponse à cette lettre, la Grèce, par l'intermédiaire de M. Zervos, venait de donner son adhésion, que l'Allemagne et l'Autriche étaient prêtes à étudier la question ainsi que la Finlande et la Roumanie. D'autre part l'Egypte, par la voix de son représentant officiel, M. Farid Boulad Bey, venait de se joindre aussi à l'Union, portant à 23 le nombre des pays adhérents.

Résumant le *rapport du Trésorier*, le secrétaire signala que beaucoup de pays étaient en retard pour le paiement de leurs cotisations, que seuls les Etats-Unis, le Portugal et la Suisse avaient payé toutes leurs cotisations, 1932 compris; le Portugal même était en avance de plusieurs années. Mais il semblait bon de ne pas se montrer actuellement trop strict pour les cotisations et de laisser une certaine latitude aux pays momentanément gênés. Le montant de l'avoir actuellement chez le trésorier était de 29.139 francs belges et de 45.182 francs français. A ces sommes, il fallait ajouter 25 Livres anglaises provenant des cotisations de la Grande-Bretagne et de quelques autres pays versées à Sir H. Lyons, secrétaire du Conseil international des Unions scientifiques.

La Convention fixant les *statuts de l'Union* ayant pris fin le 31 décembre 1931, le programme comportait le vote de nouveaux statuts et la nomination de commissions d'études pouvant agir éventuellement en liaison avec l'Institut de coopération intellectuelle. La discussion fut longue et conduisit à une impasse sans que les propositions du bureau puissent être examinées. Les Américains, notamment MM. Veblen et Wiener attaquèrent vivement l'Union qu'ils tiennent pour inutile et furent soutenus par M. Bohr parlant au nom du Danemark, par M. Schouten (Hollande) et par M. Watson (Angleterre). L'Union trouva des défenseurs en la personne de MM. Hostinsky (Tchécoslovaquie), Zaremba (Pologne) et Fueter. Les Américains considérant d'autre part qu'ils n'étaient pas mandatés pour procéder à un vote sur la question des statuts (opinion partagée par d'autres délégués) ou pour se retirer de l'Union, il semblait difficile de trouver une issue à la discussion.

Il fut proposé qu'une commission ¹ nommée par l'ensemble des

¹ La Commission chargée par le Congrès d'étudier la question de la collaboration internationale dans le domaine des mathématiques a été constituée comme suit: M. F. Severi, président, et MM. P. Alexandroff (Moscou), H. Bohr (Copenhague), L. Fejer (Budapest), G. Julia (Paris), J. L. Mordell (Manchester), Terradas (Madrid), Ch. de la Vallée Poussin (Louvain), O. Veblen (Princeton, U.S.A.), H. Weyl (Goettingue), et S. Zaremba (Cracovie).

mathématiciens présents au congrès étudie à nouveau la question de la collaboration internationale permanente dans le domaine des mathématiques et présente ses conclusions au prochain congrès international. Pendant la même période, l'Union actuelle serait mise en liquidation.

Par 23 voix contre 16 et 5 abstentions, *la liquidation de l'Union est décidée*. M. Valiron (Paris), secrétaire, est chargé de la liquidation. L'avoir de l'Union sera déposé provisoirement à la Banque de France.

Dans le cas où la commission arriverait à la conclusion qu'un organisme analogue à l'Union est inutile, le secrétaire-liquidateur en informerait en temps utile les anciens pays adhérents afin que les délégués réunis à Oslo en 1936 puissent prendre une décision au sujet du capital de l'Union.

(Résumé du compte rendu rédigé par le secrétaire de l'Assemblée, M. Valiron.)

* * *

A la suite de l'opposition systématique et concertée de quelques délégués et anciens délégués, le vote du 11 septembre suspend provisoirement l'activité de l'Union. Ce résultat a péniblement surpris tous ceux qui ont suivi les efforts du Comité de l'Union en vue d'élargir le cercle des pays adhérents. Les modifications proposées pour la revision des statuts écartaient précisément les objections venant des pays qui s'étaient encore tenus à l'écart. Comme le rappelle le procès-verbal ci-dessus, de nouvelles adhésions étaient déjà parvenues au Comité; en outre, quelques pays étaient sur le point d'adhérer.

Le reproche que l'Union n'a rien fait et qu'elle est inutile n'est pas fondé. Ce n'est qu'une fois vraiment universelle qu'elle eut été en mesure d'entreprendre, avec quelques chances de succès, des travaux exigeant une collaboration internationale. En attendant elle a pu constituer un premier fonds provenant des cotisations annuelles des pays adhérents. Et surtout, ne l'oublions pas, c'est grâce à l'Union qu'a pu être créé le fonds très important assurant les deux médailles en or qui seront décernés à l'occasion des congrès. Supprimer définitivement l'Union et d'adjuger ses biens serait faire preuve d'une rare ingratitude, — pour ne pas dire plus !

Nous sommes certains que mieux informée, la Commission présidée par M. le Prof. Severi saura tirer parti de ce qui existe. Une adaptation convenable des statuts permettra de maintenir une institution qui est déjà reconnue et appuyée financièrement par un grand nombre de gouvernements.